



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

**Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)**

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 12/06/2023 / \_\_\_\_\_

Dossier complet le : 12/06/2023 / \_\_\_\_\_

N° d'enregistrement : F09323P0184

## 1 Intitulé du projet

Demande de renouvellement de l'autorisation d'exploitation des captages de La Crau saint-Pierre à MALLEMORT

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom \_\_\_\_\_ Prénom(s) \_\_\_\_\_

### 2.2 Personne morale

Dénomination METROPOLEAIX-MARSEILLE-PROVENCE Raison sociale \_\_\_\_\_

N° SIRET 2 0 0 0 5 4 8 0 7 0 0 0 1 8 Type de société (SA, SCI...) \_\_\_\_\_

Représentant de la personne morale :  Madame  Monsieur  
Nom Prénom(s)  
VASSAL Martine

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
17° Dispositif de captage des eaux souterraines. Sous-catégorie : b/	L'autorisation est demandée pour un maximum de 920 000 m <sup>3</sup> /an pour l'ensemble des captages de La Crau Saint-Pierre situés sur la commune de Mallemort. L'arrêté préfectoral du 24 juin 2009 autorise actuellement un débit maximum de prélèvement de 105 m <sup>3</sup> /h soit 920 000 m <sup>3</sup> /an.

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'objet de cette demande consiste à continuer à exploiter les 2 forages et le puits situés au lieu dit La Crau Saint-Pierre pour l'adduction en eau potable de la commune de Mallemort.  
Ces 2 forages ont été réalisés en 1980 et le puits est plus ancien (date non connue).  
L'arrêté préfectoral déclarant d'utilité publique l'exploitation de ces captages fait référence aux avis de 2006 et 2007 de l'hydrogéologue agréé qui précise : " [l'autorisation de] prélever les eaux issues de deux réservoirs aquifères d'origine différente (nappe de la Durance et piémont d'Alleins) par l'intermédiaire de deux forages et d'un puits".  
L'exploitation de ces forages a été autorisée par arrêté préfectoral du 24 juin 2009. Cette autorisation a été accordée pour une période de 15 ans.  
La Métropole Aix-Marseille-Provence va déposer en 2023, une demande de renouvellement d'exploitation.

Aucune modification des forages et des conditions d'exploitation (notamment concernant le débit) n'est prévue.

#### 4.2 Objectifs du projet

Assurer la continuité de l'approvisionnement en eau potable de la commune de Mallemort.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Il n'y aura aucune modification de l'état actuel, donc aucun travaux n'est prévu.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Prélèvement au maximum de 920 000 m<sup>3</sup>/an (identique à l'actuel, en effet l'arrêté préfectoral du 24 juin 2009 autorise un débit maximum de prélèvement de 920 000 m<sup>3</sup>/an).

Volume prélevé en 2022 : 484 982 m<sup>3</sup>

Volume prélevé en 2021 : 466 666 m<sup>3</sup>

Les débits d'exploitation sont les suivants :

F1 : 77 m<sup>3</sup>/h

F2 : 77 m<sup>3</sup>/h

Le puits : 2 X 77 m<sup>3</sup>/h

Les deux forages sont distants d'environ 2 mètres et fonctionnent en alternance.

Le puits est situé dans un local technique proche des forages.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation au titre des articles R214-1 à 6 du Code de l'Environnement (rubrique 1.1.2.0) et des articles L1321-1 à 10 du Code de la Santé Publique.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Volume annuel maximum prélevé	920 000 m3/an

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :  BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :  °  '  "  Lat. :  °  '  "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :  °  '  "  Lat. :  °  '  "

Point de d'arrivée : Long. :  °  '  "  Lat. :  °  '  "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU approuvé le 28/02/2019

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone ZNIEFF la plus proche est située à environ 4 km à vol d'oiseai au Nord de la commune de Mallemort au delà de la Durance (Zone de type I "Versants occidentaux du petit Luberon"). Cf annexe 7
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un PPR inondation (inondation de plaine générée par la Durance) est en vigueur sur la commune de Mallemort. Il a été approuvé le 12 avril. Les captages ne sont pas situés dans les zones à risque.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il existe également des PPR Séisme et Mouvement de terrain approuvés le 21 avril 1997. En ce qui concerne la zone des captages, le risque sismique a un aléa moyen et le risque est très modéré pour le mouvement de terrain.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les captages de La Crau Saint-Pierre ont des périmètres de protection associés Cf Annexe
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone NATURA 2000 la plus proche est située à environ 5 km à vol d'oiseau au Nord de la commune de Mallemort au delà de la Durance ( Zone "Massif du Luberon"). Cf annexe 6
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'origine des eaux souterraines pompées au niveau des captages de Mallemort est de nature alluviale. Le réservoir alluvial est alimenté par une circulation Est-Ouest qui est en liaison avec la Durance ainsi que par un apport du Piémont d'Alleins (Extrait du rapport en date du 26 juin 2007 de l'Hydrogéologue agréé, le Professeur CONRAD).
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les conditions d'exploitation resteront inchangées par rapport à l'autorisation actuelle. A titre d'information, le rapport de l'hydrogéologue du 26.06.2007 est joint en Annexe.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les conditions d'exploitation resteront inchangées par rapport à l'autorisation actuelle. A titre d'information, le rapport de l'hydrogéologue du 26.06.2007 est joint en Annexe.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le centre urbain de Mallemort où se situe les captages n'est peu ou pas concerné par les risques naturels. Le périmètre de protection immédiate grillagé autour des captages est régulièrement entretenu.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le suivi réglementaire de la qualité des eaux est réalisé par l'ARS et par le délégataire (Agglopoie Provence Eau, filiale de la SEM).
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un extrait du rapport annuel du délégataire est joint en Annexe. Entre 2018 et 2022, 100 % des analyses bactériologiques et physico-chimiques se sont révélées conformes. Cf annexe

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une personne est chargée du suivi des catages. Les déplacements engendrés sont très réduits.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Chacun des 2 forages est situé dans une fosse bétonnée fermée par un capot métallique. Le puits est situé dans un local technique technique fermé et sécurisé (détecteur d'intrusion).
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

[Empty text box for describing transboundary effects]

**6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables**

Dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de prélèvement aucune mesure n'est nécessaire. Les mesures relatives à l'entretien et à la surveillance seront décrites dans le dossier de demande d'autorisation.

**6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).**

Dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de prélèvement aucune mesure n'est nécessaire. Les mesures relatives à l'entretien et à la surveillance seront décrites dans le dossier de demande d'autorisation.

[Empty text box for describing measures to avoid or reduce negative effects]

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les conditions d'exploitation des captages n'étant pas modifiées par rapport à l'autorisation actuellement en vigueur, les impacts sur le paysage, le milieu humain, les milieux naturels sont nuls.  
De plus, le renouvellement est soumis à demande d'autorisation conformément aux articles R214-1 à 6 et R181-49 du Code de l'Environnement et les articles L1321-1 à 10 du Code de la Santé Publique.

Il n'est donc pas nécessaire que cette demande de renouvellement soit soumise à une évaluation environnementale.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>



## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Suivi de la qualité des eaux prélevées	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Avis de l'hydrogéologue agréé du 26 juin 2007	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Arrêté Préfectoral du 24 juin 2009	<input checked="" type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom PERRIN

Prénom Nathalie

Qualité du signataire Directrice du Pôle Protection du Cycle de l'Eau

À Marseille

Fait le 06/06/2023



Signature du (des) demandeur(s)